

# OFFRE N°0026210200237404: **Chef du service Bâtiment**

[Accueil](#) > Offre n° 0026210200237404

Date de publication : 24/02/2021

## Synthèse de l'offre

### Employeur :

COMMUNE DE NYONS  
pl joseph buffaven  
26110 Nyons

**Département de travail :** Drôme

**Poste à pourvoir le :** 01/04/2021

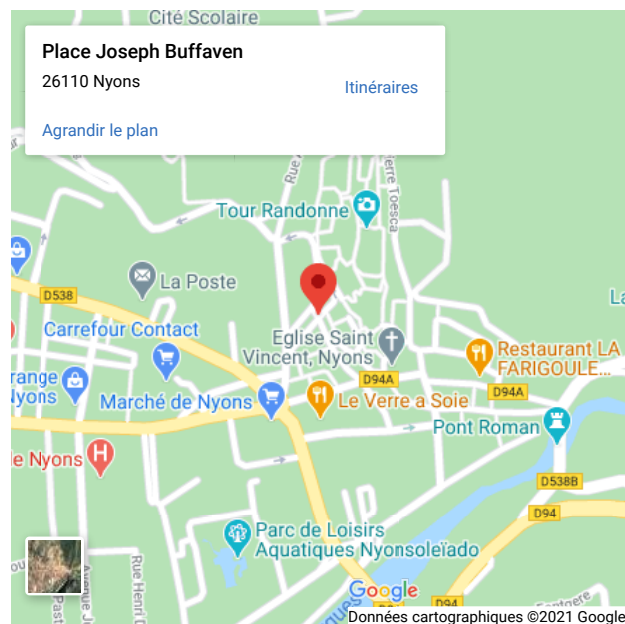
**Date limite de candidature :** 15/03/2021

**Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi

**Nombre de postes :** 1

**Ouvert aux contractuels :** Oui, sans exclure les candidatures de fonctionnaires (Art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)

## Localisation du lieu de travail



## Détails de l'offre

**Famille de métier :** Architecture, bâtiment et logistique > Gestion des services techniques et des bâtiments

**Métier(s) :** Responsable des bâtiments

**Descriptif de l'emploi :** Sous l'autorité du responsable du Centre technique Municipal, il/elle coordonne l'équipe "Bâtiment" composé d'agents représentant chaque corps de métier: électricien, maçon, menuisier, peintre, ..

**Grade(s) recherché(s) :** Agent de maîtrise  
Agent de maîtrise principal

**Missions :**

## MISSIONS PRINCIPALES

Encadrement et gestion de l'équipe

Planification des tâches (entretien régulier des installations communales - bâtiments, chaufferies, aires de jeux, terrains de sport, signalisation...) et suivi des fiches d'intervention

Planification des congés

Traitement des interventions d'urgence et imprévus

Demandes de devis et établissements des bons de commande

Suivi du stock magasin

Application des règlements de sécurité

Suivi technique des sinistres (assurance)

## MISSIONS SECONDAIRES

Participation au déneigement

**Profils demandés :**

Compétences requises et savoir-faire :

- Posséder une bonne aptitude managériale (gestion et coordination de l'Equipe) ;
- Connaissances approfondies des domaines d'intervention bâtementaires et ouverture en direction des évolutions technologiques ;
- Connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales (procédures budgétaires et de commande publique) et des documents préalables à tout démarrage de chantier et des règles de sécurité à mettre en œuvre sur les chantiers en extérieur ;
- Maîtriser l'outil informatique ;
- Connaître et suivre la veille réglementaire et juridique sur la sécurité et les conformités.

Compétences spécifiques et savoir-être :

- Sens de l'organisation ;
- Qualité relationnelle et d'écoute ;
- Rigueur et méthode ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Sens du service public ;
- Réactivité, disponibilité et prise d'initiative ;
- Autonomie et sens des responsabilités.

Conditions :

- Etre titulaire ou avoir le niveau du diplôme dans le domaine recherché;
- Habilitation électrique (chargé de consignation)
- Habilitation électrique HOV/BR/BC
- CACES utilisation des plateformes élévatrices mobiles de personnes
- Permis B requis, déplacements fréquents ;
- Grande réactivité ;
- Horaires irréguliers et Astreinte horaires ;
- Contraintes de production ;
- Recrutement et rémunération sous conditions statutaires (titulaire ou contractuel) + Régime indemnitaire + Prime annuelle ;

**Temps de travail :**

Complet, 35h00 hebdomadaire

## Contact

**Téléphone collectivité :**

04 75 26 50 00

**Adresse e-mail :**

[s.lafont@nyons.com](mailto:s.lafont@nyons.com)

**Informations complémentaires :**

Candidature : à adresser avant le 15 mars 2021. (Lettre de motivation, CV et les 3 derniers CR annuels) à place Buffaven, 26 110 Nyons ou par courriel [s.lafont@nyons.com](mailto:s.lafont@nyons.com). Poste à pourvoir : 1/04/2021 Recrutement statutaire par voie de mutation, détachement ou liste d'aptitude ou par voie contractuelle. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter M Sébastien LAFONT, responsable du service Finances RH au 04 75 26 50 19

## Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.